

Coup de gueule depuis Mont de Marsan

La SCALANDES, c'est une centrale d'achat du groupe Leclerc, qui entrepose tous les produits vendus dans les magasins Leclerc, avant de les redistribuer dans ses magasins des 5 départements limitrophes des Landes ainsi qu'au Portugal.

L'aventure débute en 1991 par la construction d'un premier hangar: **SCA 1** puis l'année suivante, un deuxième **SCA2** pour une superficie totale de **19 000 m2**

Fort de leur succès, en 1996 agrandissement de **16 500 m2** de plus,

En 1998 création de bureaux : **1700 m2**

En 2002 : agrandissement de **SCA 1 : 2000 m2**

En 2003 **SCA 3** nouvel hangar de **16 000 m2**

En 2004 **SCA 4 : 3000m2**

En 2008 : agrandissement de **24 000 m2** de plus

En 2015: agrandissement de **SCA 4 : 4500 m2**

En 2024 : **SCA 6** pour une superficie de **15 000 m2**

On atteint alors les 24 hectares de bétonnage.

Et enfin en 2026 : demande de permission de déforester 3 hectares supplémentaires de chênaie et demande de dérogation de destruction d'espèces protégées afin de construire **SCA 7 de 26 000 m2**.

Ca me rappelle une blague que l'on faisait sur nos amis basques, en toute jalousie : « savez-vous pourquoi les Basques ont des grandes maisons? Parce qu'ils ne savent pas éteindre la bétonnière. »

On dirait que la Scalande n'a pas trouvé le bouton OFF de la sienne.

Alors, ce nouveau bâtiment c'est pour mieux ranger les produits déjà contenus dans les autres hangars, pas de nouveaux produits. Et pour cela on fait appel à la robotisation pour un équivalent de 280 emplois à temps plein car figurez-vous il y a une inadéquation de la zone d'emploi, dite en tension, pour passer de 500 à 800 employés. Pourtant le taux de chômage des 15/24 ans à Mont de Marsan s'élève à 18.1% et sur l'agglomération il monte à 19.1 %.

Alors bien sûr, Scalandes va augmenter son trafic routier de poids lourds de 40% sur des routes adjacentes déjà à 4206 PL/ jour.

Ici aussi, les anciennes voies ferrées de transport de marchandises sont devenues des voies vertes.

Parlons maintenant de la demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées, de quoi s'agit-il? Et bien la déforestation des chênes pédonculés, certains très anciens, en zone humide entraîne la destruction des habitats de 9 espèces, voire 18, de chauves-souris dont la pipistrelle de Nathusius, de l'écureuil roux ainsi que de 6 espèces d'amphibiens dont la salamandre tachetée. Les moustiques s'en réjouissent déjà.

Alors ne comptez pas vous rendre sur place pour vous faire un avis, la Scalande a été obligée de clôturer la zone car une autre « espèce », pas toujours protégée, se donnait rendez-vous dans ce bois et figurez-vous qu'elle le « salissait.... »

En attendant elle ne dérangeait pas les pipistrelles et les salamandres, elle...

Alors si comme moi, le cœur vous chauffe, dernière réunion publique au pied de la bétonnière vendredi 25 septembre à 18h, salle Lamarque- Candau.